

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-796771

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1600

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : LOUDGHIRI ABDELLAH

Date de naissance : 21 / 31 / 1948

Adresse : LOT CHANTIMAR - IMPASSE Rue 1 - N° 24

Tél. : 06 61 31 00 04

Société : RAM

Autre :

161975

Total des frais engagés : Dhs

Pr. KARMOUNI Tariq
Professeur d'Urologie
Clinique CO16
INP : 101111813
Tél : 06 61 19 27 91

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

LOUDGHIRI Abdellah Age:
 Lui-même Conjoint Enfant

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : RABAT Le : 19 / 04 / 2023
Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
19/4/2023		C	GRT	Pr. KARNOVSKI Professeur Clinique INP : 06 61 19 21 91 Tel : 06 61 19 21 91

DÉTAILLÉ	Cachet et signature du Médecin attestant l'élément des Actes
AÎNÉ	
INP : 0661192191	
Tél : 10111819	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fabricant	Date	Montant de la Facture
<i>pharmacie De l'Institut Pharmacie en Pharmacie des Unies 67-10-90</i>	19. 4. 83	591,50

AUXILIAIRES MEDICAUX

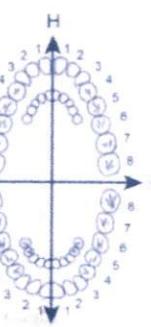
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

P. 19.4 - 223.

Loudatirri Abdullah

IHC prolactin

multi branch

↑ ESR = 60 mm.

- IHC pro bsp

Dr. Sarran SEDRATI Cabinet de Radiologie de l'Agdal Professeur d'Urologie
Cabinet de Radiologie de l'Agdal Professeur d'Urologie
82 Bis, Av des Nations Unies, Angle Rue Ibn Hauq, Agdal - Rabat Clinique CO16
Tél.: 0537 67 49 49-Fax: 0537 67 54 07 INP : 1011111813
INPE : 091186122 Tél : 06 61 18 21 91
e-mail: clinique@co16.ma

- +212 (5) 37 67 17 17
- +212 (5) 37 67 29 29

- 22 Avenue Ahmed Ben Aït M'hamed - Rabat
- clinique@co16.ma

CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

Dr Abdelhafid SBIHI - Dr Abdellatif DINIA

Dr Ghita T. BENJELLOUN - Dr Ouafae KABBAJ - Dr Leïla SBIHI - Dr Sarrah SEDRATI

Rabat, le 19/04/2023

M. LOUDGHIRI Abdellah (né le 21/03/1948)
Examen demandé par : Pr T. KARMOUNI

I.R.M. PROSTATIQUE

Renseignements cliniques : *Taux de PSA élevé (60 ng/ml).*

L'examen est réalisé dans les trois plans de l'espace en séquences pondérées T1 et T2, sans et avec saturation des graisses, séquence de diffusion multi B et acquisition dynamique après injection intraveineuse de produit de contraste paramagnétique.

- La prostate mesure 54 mm de largeur, 41 mm d'épaisseur et 32 mm de hauteur, soit un volume de 37 cc et une densité du PSA de 1,62 ng/ml/ml.
Plage d'hyposignal antérolatérale de la zone transitionnelle du lobe droit, déformant ses contours avec petite extension vers la zone périphérique apicale droite, franchissant la ligne médiane, mesurant 31 x 19 x 29 mm, en hypersignal B 2000 franc, avec un ADC de $0,63 \times 10^{-3}$ mm²/s et un rehaussement intense et précoce selon une courbe de type 3. Le reste de la zone périphérique est le siège d'anomalies de signal radiaires en hyposignal T2, sans restriction de la diffusion.
- Absence d'anomalie de signal de la graisse péri-prostatique.
- Le signal et la morphologie des vésicules séminales sont normaux.
- Aspect normal de la vessie et du rectum.
- Absence d'adénopathie pelvienne.
- Absence d'anomalie de signal des structures osseuses à hauteur des coupes réalisées.

AU TOTAL : *Lésion PIRADS 5 de la zone transitionnelle du lobe droit, classée T2c N0 Mx, sous réserve d'une confirmation histologique.*

Dr. Sarrah SEDRATI
Cabinet de Radiologie de l'Agdal
82 Bis, Av. des Nations Unies, Angle
Rue Ibn Hanbal Agdal - Rabat
Tél.: 0537 67 49 49-Fax: 0537 67 54 07
INPE : 091186122

SS

CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

82 bis, Av. des Nations Unies - Angle rue Ibn Hanbal
Tél. : 0537.67.49.49 (Lignes groupées) Fax : 0537.67.54.07
Patente 25705022 **IF** 0333035 **CNSS** 2033976
ICE 001615064000010
Rabat - Agdal

F A C T U R E

Numero:D/01292
Rabat 19/04/2023

Nom patient	Date examens
LOUDGHIRI Abdellah	19/04/2023

Examen(s) Réalisé(s)	Prix Dhs
IRM PROSTATIQUE	2 700,00
TOTAL	2 700,00

Arrêtée la présente facture à la somme de:

DEUX MILLE SEPT CENTS DIRHAMS

Dr. Sarrah SEDRATI
Cabinet de Radiologie de l'Agdal
82 Bis, Av. des Nations Unies, Angle
Rue Ibn Hanbal, Agdal - Rabat
Tél.: 0537 67 49 49 Fax: 0537 67 54 07
INPE : 091186122

Dr A.SBIHI - Dr A.DINIA - Dr Gh. T.BENJELLOOUN - Dr O.KABBAJ

CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

Dr A. SBIHI

Dr A. DINIA

Dr G. TOUIMI BENJELLOUN

Dr O. KABBAJ

Dr L. SBIHI

Dr S. SEDRATI

Rabat, le 19.4.2023

N° Lou DGH 125 Abdellah
I.R.M.

RDV le à

Ramener

1 GADOVIST 7,5 ML

591.0

Dr. Sarrah SEDRATI
Cabinet de Radiologie de l'Agdal
82 Bis, Av. des Nations Unies, Angle
Rue Ibn Hanbal, Agdal - Rabat
Tél.: 0537.67.49.49 / 0537.67.54.07
INPE : 091186122

Pharmacie Descartes
El hachmi BOUZBIB
Docteur en Pharmacie
N.P.E 102060449
82 Av. Des Nations Unies - Agdal
Rabat - Tél 0537.67.10.90

82 bis, Av. des Nations Unies, Angle Rue Ibn Hanbal - Agdal - Rabat
Tél : 0537.67.49.49 / 0537.67.48.35 / 0537.67.27.42 Fax : 0537.67.54.07

Gadovist 1,0 mmol/ml, Flacon de 7,5 ml
de solution injectable
Gadobutrol

P.P.V : 591,00 DH

Bayer S.A.



6 118001 090723

Gadovist®

1,0 mmol/ml